



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Une première dans la Loire ! Le Département de la Loire, la Caisse des Dépôts et Consignations et Loire Habitat signent une convention financière partenariale de 55 millions d'euros !**

Saint-Etienne, le 16 décembre 2016

Le Conseil d'Administration de Loire Habitat du 22 décembre 2014 a approuvé l'actualisation du Plan Stratégique de Patrimoine de son Office pour les 10 prochaines années, représentant un investissement de plus de 70 000 K€ et portant sur plus de 5 000 logements en matière de réhabilitation, avec, parallèlement un volet démolition à hauteur de 530 logements.

Cette stratégie patrimoniale à l'occasion des textes parus sur la nouvelle politique de la Ville en 2015 a fait l'objet de réajustements permettant de mettre à jour un plan de développement à moyen terme axé sur plusieurs domaines :

- Une diversification de l'offre nouvelle
- Des projets de renouvellement urbain
- Une requalification du patrimoine existant avec un triptyque d'actions centrées sur confort/accessibilité/thermique.

Parallèlement, la démarche initiée par Loire Habitat, il y a quelques années, dans le domaine de la qualité (avec une certification ISO 9001 : 2008 renouvelée en juin 2016) a été renforcée avec la mise en place d'une démarche RSE aboutissant à une évaluation ISO 26000 en décembre 2015 confortant ainsi sa stratégie d'entreprise notamment à l'égard de ses parties prenantes.

Dans ce contexte, la Caisse des Dépôts et Consignations a souhaité accompagner Loire Habitat pour la réalisation d'une partie de ce programme sur 2017 et 2018 au travers d'une convention partenariale déclinant de manière détaillée les objectifs de développement identifiés.

---

#### **Contacts presse :**

Loire Habitat - Carole QUEVILLY – Chargée des relations publiques – 06.48.00.34.81 – [c.quevilly@loirehabitat.fr](mailto:c.quevilly@loirehabitat.fr)

Caisse des Dépôts – Juliette BOUVERET – Chargée de communication – 04.73.43.13.10 – [juliette.bouveret@caissedesdepots.fr](mailto:juliette.bouveret@caissedesdepots.fr)

Département de la Loire – Thierry PEPINOT – Attaché de presse – 04.77.48.42.38 – [thierry.pepinot@loire.fr](mailto:thierry.pepinot@loire.fr)



Ainsi, 1 204 logements vont être concernés, répartis en 329 pour la construction neuve et 875 pour la réhabilitation (dont 218 avec un volet thermique significatif) pour un investissement global de 69.3 M€.

De son côté, la Caisse des Dépôts et Consignations assurera le financement de ces opérations sous forme de prêts sur fonds d'épargne après avoir validé la faisabilité financière de ce programme. Ce sont près de 55 millions d'euros qui vont être dégagés, répartis en 25.5 millions d'euros de prêts PLUS, 11.8 millions d'euros en PLAI et 16.9 millions d'euros de prêts amélioration dont 2.5 au titre des éco-prêts.

Pour sa part le Département de la Loire, collectivité de rattachement de Loire Habitat, accompagne cette stratégie en garantissant à hauteur de 100% l'enveloppe de prêts dégagée par la Caisse des Dépôts et Consignations, traduisant par la même, son engagement et son soutien à son organisme en charge du logement social.

En termes de territorialisation, les opérations retenues se situent sur l'ensemble du département ligérien confirmant le positionnement géographique de Loire Habitat répondant ainsi aux attentes et aux besoins des collectivités locales concernées et des locataires.

Cette convention partenariale se veut donc un exemple significatif de la démarche de Loire Habitat avec deux de ses parties prenantes que sont le Département de la Loire et la Caisse des Dépôts et Consignations pour la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire solidaire et responsable.

Enfin et toujours dans la même logique, Loire Habitat a sollicité et obtenu un prêt haut de bilan bonifié (PHBB) distribué par la Caisse des Dépôts et garanti également par le département de la Loire dont les caractéristiques techniques très avantageuses permettront de renforcer l'équilibre financier de ce programme ambitieux. Ce prêt fera aussi l'objet d'une convention entre la Caisse des Dépôts et Loire Habitat qui sera signée dans la foulée de celle concernant la convention partenariale évoquée ci-dessus.

### A propos de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur 4 transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

<http://www.Caissedesdepots.fr>

---

#### Contacts presse :

Loire Habitat - Carole QUEVILLY – Chargée des relations publiques – 06.48.00.34.81 – [c.quevilly@loirehabitat.fr](mailto:c.quevilly@loirehabitat.fr)

Caisse des Dépôts – Juliette BOUVERET – Chargée de communication – 04.73.43.13.10 – [juliette.bouveret@caissedesdepots.fr](mailto:juliette.bouveret@caissedesdepots.fr)

Département de la Loire – Thierry PEPINOT – Attaché de presse – 04.77.48.42.38 – [thierry.pepinot@loire.fr](mailto:thierry.pepinot@loire.fr)



## A propos de Loire Habitat

Fort de plus d'un siècle d'expérience, Loire Habitat, Office Public du Département de la Loire, gère aujourd'hui un parc de plus de 11500 logements sociaux, sur plus de 140 communes de la Loire, 24 hébergements spécifiques (foyers pour personnes âgées, personnes handicapées, centre thérapeutique, ...) et 140 locaux professionnels ou commerciaux.

Loire Habitat, c'est également :

- 309 salariés impliqués
- 7 agences décentralisées sur toute la Loire pour être au plus près de ses partenaires institutionnels et locataires
- Un organisme qui affiche ses engagements dans un projet d'entreprise :
  1. Maintenir et développer, renouveler si besoin, une offre d'habitat de qualité, conforme aux attentes des locataires et à la réglementation en vigueur
  2. Garantir une qualité de service rendu respectueuse et à l'écoute de ses parties prenantes
  3. Contribuer, aux côtés des collectivités territoriales et partenaires institutionnels, à un aménagement équilibré et solidaire du territoire ligérien.

<http://www.loirehabitat.fr>

## A propos du Département de la Loire

Le Département de la Loire compte près de 750 000 habitants. Il est un acteur majeur de la vie quotidienne des Ligériens. Aide à l'enfance, collèges, entretien des routes, RSA, maisons de retraite... Tous les habitants de la Loire sont directement concernés par ses actions. Doté d'un budget de plus de 790 Millions d'euros pour 2017, il consacre 70% de son budget à l'action sociale. Le Département s'engage également auprès des acteurs du territoire en investissant 130 millions d'euros dans les aides aux tiers sur 5 ans (communes rurales et EPCI).

Engagé dans la politique du logement, il vient en appui des bailleurs sociaux et particulièrement Loire Habitat en délivrant des garanties d'emprunt sur les opérations programmées par le bailleur.

Chaque jour près de 3000 agents sont au service des Ligériens pour améliorer leur quotidien et faire du territoire un espace où il fait bon vivre dans le milieu rural comme dans l'urbain.

[www.loire.fr](http://www.loire.fr)

---

### Contacts presse :

Loire Habitat - Carole QUEVILLY – Chargée des relations publiques – 06.48.00.34.81 – [c.quevilly@loirehabitat.fr](mailto:c.quevilly@loirehabitat.fr)

Caisse des Dépôts – Juliette BOUVERET – Chargée de communication – 04.73.43.13.10 – [juliette.bouveret@caissedesdepots.fr](mailto:juliette.bouveret@caissedesdepots.fr)

Département de la Loire – Thierry PEPINOT – Attaché de presse – 04.77.48.42.38 – [thierry.pepinot@loire.fr](mailto:thierry.pepinot@loire.fr)